



Photo non contractuelle



# BMP-55

## BROUILLEUR DE TÉLÉPHONES MOBILES

### Plus produit

- Portée en champ libre : **40 - 55 m**
- Antennes omidirectionnelles

Le BMP-55 (brouilleur de téléphones mobiles) vous permettra de protéger un environnement précis en le mettant hors d'atteinte des émetteurs ou réémetteurs des opérateurs de téléphonie mobile : toutes les communications seront aiguillées vers le répondeur ou la boîte vocale du correspondant.

#### Nuisances dues aux téléphones mobiles :

- Sonneries intempestives en des lieux réservés au calme,
- Espionnage à distance (réunion d'affaires, restaurant...),
- Vision à distance / non autorisée d'images affichées sur un écran d'ordinateur (système TEMPEST fonctionnant par induction des ondes électromagnétiques),
- Problèmes liés à la sécurité : déclenchement de bombe, communication de prisonniers avec l'extérieur...

#### Applications principales :

- Cinémas, Théâtres, salles de spectacle...
- Salles de conférence, salles d'examens, écoles...
- Restaurants, musées, galeries d'art, bibliothèques...
- Prisons, établissements surveillés...
- Laboratoires de recherche et développement...
- Usines, PME, PMI...
- Eglises, temples, synagogues, mosquées...
- Hôpitaux, cliniques, établissements médicaux
- Etc...

#### Caractéristiques techniques

Fréquences	- (CDMA) 860 ~ 885 MHz - (GSM) 925 ~ 965 MHz - (DCS.PHS) 1800 ~ 1990 MHz - (3G) 2100 ~ 2200 MHz	Adaptateur secteur (alimentation)	50/60Hz/AC 100 ~ 240V conversion en DC 24V
		Dimensions (mm)	250 (L) × 186 (l) × 53 (H)
		Poids	3,2 Kg avec antennes
Puissance totale en sortie	Max : 10W (800 : 3W, 900 : 3W, 1800-1950 : 1W, 2100-2200 : 3W )	Température	-10°C ~ +60°C
Rayon de brouillage en champ libre	40 ~ 55 m (le signal doit être d'au moins -80db dans la zone)	Humidité	5% ~ 80%
Fonctionnement	Les fréquences de brouillage affectent uniquement le lien entre le mobile et l'émetteur de l'opérateur.	Régulations de sécurité	adaptateur AC : UL (E190582), CSA (LR112971 niveau 3)

**AVERTISSEMENT** : l'utilisation des ces appareils est réglementée. En France, les brouilleurs sont tolérés pour une utilisation en salle de spectacle, cinéma, etc...

Il est de votre responsabilité de vous mettre en conformité avec votre législation locale.